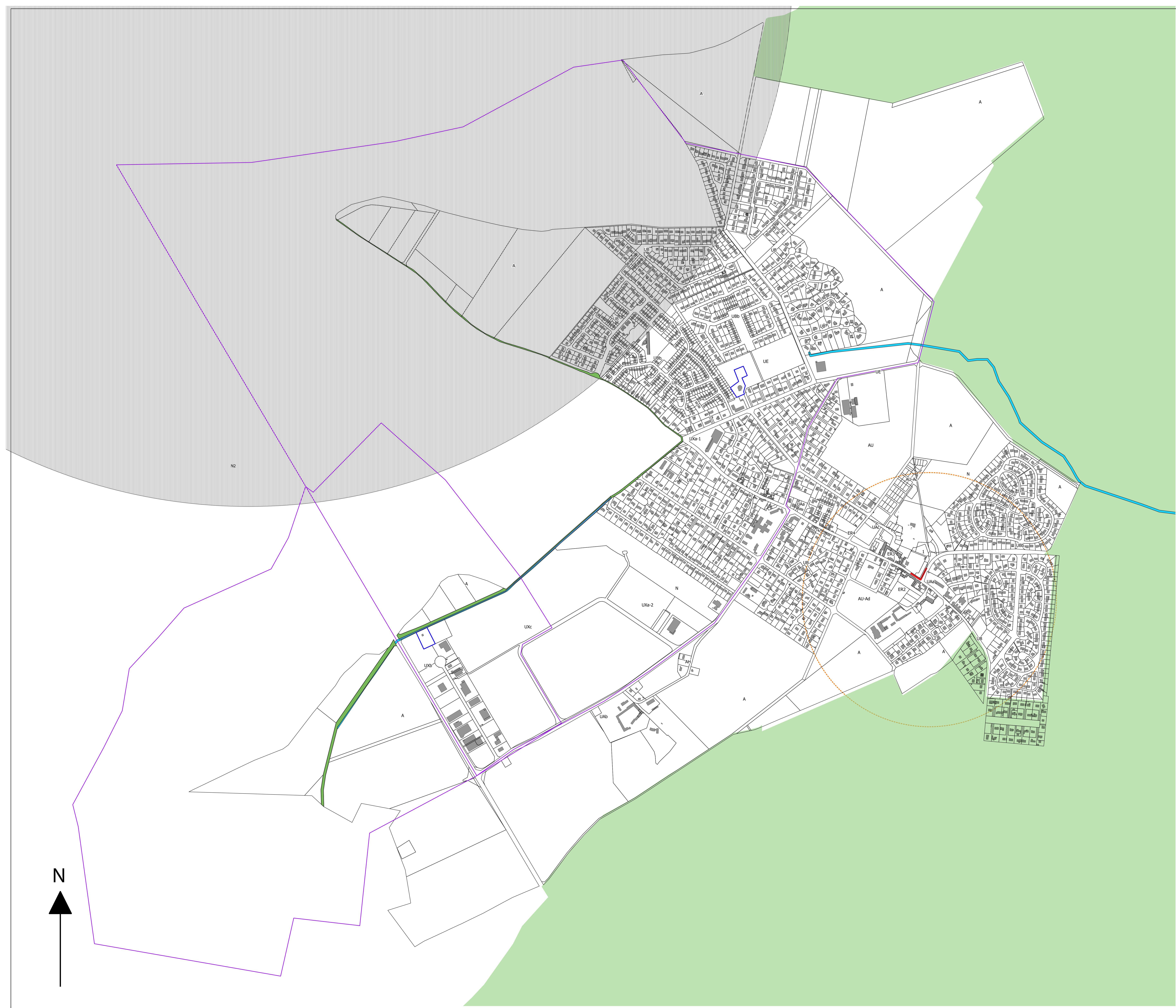




- A51 - Périmètre de protection immédiat des champs de captage d'eau potable
- A51 - Périmètre de protection rapproché des champs de captage d'eau potable
- N_A4_GENERATEUR_SUP_L_077
- N_A4 - Servitude de passage dans le lit ou sur les berges de cours d'eau non domaniaux
- PT1 - Servitudes instituées au bénéfice des centres radioélectriques
- A7 - Servitudes concernant les forêts dites de protection
- AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques
- Espace-Bois-Non-Classe
- N_EL7 - Alignement au long de la RD9E1
- SUP I1 - Canalisations de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques

Département de la Seine-et-Marne
Commune de
Saint-Pathus

PLAN LOCAL D'URBANISME
Documents graphiques
6.1.2 Carte des servitudes d'utilité
publique

Vu pour être annexé à la DCM d'approbation du :

Réalisé par : LEA/ADC	Référence : E16095	Altereo
Validé par : EVC		128 rue de Charenton 75012 PARIS
Date : Août 2021	Echelle : 1/4750	01.77.15.65.37 